esch

Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 24 janvier 2025
Convocation des conseillers :
le 24 janvier 2025

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 31 janvier 2025

Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Jean Tonnar, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Liz Braz, Enesa Agovic, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Joy Weyrich, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Conseillers, Laetitia La Vecchia, Secrétaire générale adjointe
Excusés : Ben Funck, Steve Faltz, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 6.4. Convention Velo Union Esch ; avenant ; décision

Considérant que la Ville a conclu une convention avec la Vélo-Union Esch le 11 juin 2011 dans le cadre de l'organisation de la Flèche du Sud qui a lieu chaque année ;

Considérant que la convention en question a fait l'objet d'une refonte en date du 17 mai 2024 ;

Considérant que pour l'édition 2025 dont le départ aura lieu le 28 mai et dont l'arrivée à Esch-sur-Alzette est prévue le 1er juin, l'association a demandé quelques adaptations ; que les Parties ont donc convenu de ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE : Modifications
L'**article 3.1.1.2. point a)** est modifié comme suit :
« Au niveau logistique, la Ville s'engage à soutenir l'Association pendant les 5 jours de course avec :
*a) Une équipe de montage d'au moins **sept personnes** avec **deux camionnettes** ».*

L'**article 3.1.1.3. g)** est modifié comme suit :
« La Ville s'engage à mettre en place aux lieux indiqués par l'Association :
(...)
*g) **Trente bouquets** de fleurs pour les différents classements et un trophée pour le vainqueur d'étape. »*

Considérant que toutes les autres stipulations prévues à la convention du 17 mai 2024 restent en vigueur ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale,

approuve

Ville d'Esch-sur-Alzette
Boîte postale 145 - L-4002 - Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 27 54 1
www.esch.lu

à l'unanimité

l'avenant à la convention entre l'Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'Association sans but lucratif « VELO-UNION ESCH ASBL».

en séance date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 12/02/2025
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre